

Blanquer envisage de créer une "cellule laïcité" au sein du ministère de l'Education

Paris, 12 sept. 2017 (AFP) -

Jean-Michel Blanquer envisage de créer une "cellule laïcité" au sein du ministère de l'Education nationale pour répondre aux besoins des enseignants confrontés à des "dérives" religieuses, dit-il dans une interview publiée mardi sur le site de L'express.

"Aucun professeur ne doit se sentir seul. Il doit pouvoir signaler ces situations à son chef d'établissement, il doit exister une unité des adultes au sein de l'établissement pour regarder en face ce type de phénomène et y réagir de façon appropriée. Mais si une certaine impuissance se manifeste localement, l'ensemble de l'institution se mobilisera", a affirmé M. Blanquer.

"C'est pour cela que j'envisage de créer une cellule laïcité au sein du ministère de l'Education nationale pour répondre à tous les cas qui se présentent via les rectorats", a poursuivi le ministre.

Cette "petite équipe constituée de juristes, d'experts disciplinaires" aiderait les communautés éducatives à "trouver les meilleures solutions afin que les valeurs de la République soient pleinement respectées", a-t-il ajouté.

Un ex-principal de collèges sensibles de Marseille, Bernard Ravet, a suscité début septembre le débat en dénonçant, dans un livre intitulé "Principal de collège ou imam de la République", la "loi du silence" qu'il dit avoir affrontée face à "l'emprise" de l'islamisme en milieu scolaire.

L'auteur, dont le constat a été jugé alarmiste et dépassé par le rectorat et une partie de ses anciens collègues, y raconte notamment la découverte qu'un surveillant se livrait au prosélytisme, la lutte autour de "la grille" - que de plus en plus d'élèves tentent de franchir voilées - ou encore l'antisémitisme.

"Ce livre ne m'a pas complètement surpris", a souligné Jean-Michel Blanquer, qui s'est dit au courant de "certaines dérives, sur certains de nos territoires".

"Ces dérives, la République et l'école doivent les regarder en face. Nous devons réaffirmer le projet républicain, qui se résume à ces quatre mots: liberté, égalité, fraternité, laïcité", a-t-il lancé.

Pour que "personne ne se (sente) obligé de croire ou de ne pas croire", le ministre a également insisté sur "l'importance de l'enseignement de la philosophie et du fait religieux".

"Il ne faut admettre aucun phénomène de prosélytisme ni aucune pression", a-t-il dit, louant la loi de 2004 sur l'interdiction du port de signes religieux à l'école, un texte "simple et clair" qui doit être "appliqué".

jf/tmo/DS

Afp le 12 sept. 17 à 21 14.